

NOUVELLES DE SUISSE

POUR DE PLUS FORTES AMENDES

Berne 28 mai — La Commission des pleins pouvoirs du Conseil national s'est réunie pour la première fois depuis la mise en vigueur du Code pénal suisse.

Elle proposa d'approuver la plupart des projets de gouvernement et notamment celui instituant une plus grande amende pour les infractions aux ordonnances de l'économie de guerre.

LES COMPTES D'ETAT DE LA CONFEDERATION SONT APPROUVES PAR LA COMMISSION DU CONSEIL DES ETATS

Berne 28 mai — La Commission du Conseil des Etats, siégeant aujourd'hui après avoir entendu un exposé du Chef du Département des finances, a décidé d'approuver les comptes d'Etat de la Confédération pour 1941.

L'OFFICE CENTRAL SUISSE DE TOURISME

Neuchâtel 25 mai — L'Office central suisse du tourisme s'est réuni à Neuchâtel en assemblée annuelle.

Le Conseiller fédéral Celio, Chef du Département des Postes et Chemins de fer, souligna les difficultés auxquelles se heurte notre tourisme et les efforts faits par la Confédération pour venir en aide à notre industrie touristique.

INTERDICTIONS SUR L'EMPLOI DU FER

Berne 28 mai — Il a fallu prendre de nouvelles mesures restrictives en ce qui concerne certaines matières premières.

Désormais il est interdit d'employer du fer pour la fabrication de panneaux de réclame, de poteaux indicateurs, de colonnes d'affichage, de cabines téléphoniques, etc.

Cela s'explique par les difficultés d'approvisionnement du pays en matières premières et le souci de ménager les réserves de fer qui s'épuisent rapidement.

DES RATIONS REDUITES DE VIANDE ET D'OEUF

Berne 28 mai — Les légumes se faisant plus abondants sur le marché, ils constituent une compensation assez appréciable pour les réductions apportées aux rations de viande, d'œufs, d'orge et d'avoine.

UNE NOUVELLE ASSOCIATION EN FAVEUR DE LA PROTECTION DE LA FAMILLE

Berne, 28 mai. — Une association fédérale, « Pour la Famille », groupant toutes les associations occupant des problèmes de la famille en Suisse, vient d'être créée à Lucerne.

POUR DES ALLOCATIONS POUR ENFANTS

Zurich 28 mai — Le Comité central de l'Union syndicale chrétienne a siégé à Zurich.

L'assemblée a tenu à constater que les syndicats chrétiens appuient l'attitude énergique des autorités contre le marché noir et se prononce nettement pour l'introduction de caisses de compensation versant des allocations pour enfants et pour une assistance en faveur des travailleurs victimes du chômage après la guerre.

UN CONGRES DES FONCTIONNAIRES DES POSTES

Berne, 28 mai. — Les Sociétés suisses des fonctionnaires postaux, ont tenu un Congrès à Locarno.

Les délégués se sont occupés de l'action déclenchée récemment en ce qui concerne les fonctionnaires postaux âgés et des réaménagements conformes aux responsabilités professionnelles croissantes.

Un 41^e débat s'est engagé au sujet de l'assurance du personnel fédéral.

Le Congrès a constaté que depuis l'adaptation partielle du revenu du personnel fédéral, au début de 1942, le renchérissement étant allé croissant cette adaptation est devenue de plus en plus insuffisante.

Le Congrès se déclare solidaire à l'action entreprise par les classes laborieuses du pays.

LES PROBLEMES QUE POSE L'INDUSTRIE TEXTILE SUISSE

Bâle, 29 mai — L'Association suisse des grossistes en textile a tenu son assemblée à Bâle afin de s'occuper des problèmes résultant de notre économie de guerre et des difficultés de fabrication et d'approvisionnement en matières premières.

Une action de secours sera organisée cette année en faveur des indigents afin de leur permettre de s'approvisionner en articles textiles de première nécessité.

LE NOUVEAU CONSEIL DE TURQUIE EN SUISSE

Berne 29 mai — Le Conseil fédéral a accordé l'équateur à Abdulla Sékijolar, nommé consul général de Turquie, avec juridiction sur toute la Suisse.

UN DON POUR DES OEUVRES D'UTILITE PUBLIQUE

Berne, 29 mai. — M. Félix Bon jour ancien directeur de la « Revue » l'organe des radicaux-valaisiens est décédé à Lausanne, laissant une somme de 125.500 francs à des œuvres d'utilité publique et à des Sociétés de bienfaisance du canton de Vaud.

LE COUT DE LA VIE

Berne 29 mai — L'indice suisse du coût de la vie, qui est calculé chaque mois par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail s'inscrit à 186,3 (juin 1941-100) à la fin de mars 1942, en augmentation de 2,1 0/0 sur le mois précédent et de 36,8 0/1 sur fin août 1939, dernier mois d'avant-guerre.

L'indice relatif à l'alimentation est monté de 0,8 0/0 pour atteindre 190,9 et celui de l'habillement (depuis le dernier relevé des prix exécuté en octobre 1941) de 3,8 0/0 se chiffant dès lors à 205,2. L'indice du chauffage et de l'éclairage n'a pas varié par rapport au mois précédent, il s'inscrit à 148,1. L'indice du logement est repris à son chiffre le plus récent qui était 173,8.

LES MENUS D'HOTELS

Bâle 29 mai — Le comité central de la Société des hôteliers a discuté de façon approfondie le problème des menus d'hôtel à l'heure actuelle. Il adresse un nouvel appel à tous les exploitants pour qu'ils observent scrupuleusement les restrictions édictées par les autorités et qu'ils adaptent strictement leurs menus aux conditions qu'impose la pénurie économique de notre époque. La retenue dans ce domaine est un des commandements les plus impératifs de l'heure, non seulement dans l'intérêt de notre approvisionnement national, mais encore pour des raisons de loyauté professionnelle à l'égard de l'industrie hôtelière. Les efforts que la grande majorité font dans ce sens ne doivent pas être mis en question par certains cas isolés (conscients ou inconscients), de mépris des prescriptions officielles.

D'autre part, les dirigeants de la Société des hôteliers comptent sur l'esprit de compréhension et de discipline de la clientèle pour qu'elle aussi adapte ses prétentions aux conditions de notre approvisionnement actuel.

L'AMBASSADEUR DE FRANCE EN SUISSE

Berne 30 mai — On avait annoncé récemment que l'ambassadeur de France à Berne, M. Renon de la Baume quittait son poste.

Son successeur a été désigné en la personne de l'amiral D'Arny qui, après une brillante carrière de marin, fut préfet du Département de la Hauteville, et dès le 16 mai 1941, préfet de Police de Paris.

VISITE A NOS CENTRES MINIER D'ANTHRACITE

Berne 30 mai — Ce matin, un certain nombre de journalistes ont eu l'occasion de visiter la plus importante des mines de charbon actuellement en exploitation en Suisse, celle de Chambrélin en Valais.

En effet, si en temps ordinaire, l'économie suisse a avantage à faire venir son charbon de l'étranger, dans les circonstances actuelles, elle ne peut négliger aucune de ses ressources naturelles.

C'est ainsi qu'on a remis en exploitation des gisements minéraux, délaissés depuis la fin de la précédente guerre.

En Valais, il s'agit de dépôts d'antracite, à l'extraction desquels on emploie actuellement 1500 ouvriers. Il y a encore une douzaine de mines en activité, qui pourraient fournir plus tard du travail à 500 ou 1000 personnes.

Mais il faut se procurer des machines, non seulement pour extraire l'antracite, mais pour la préparer, faire un triage et en améliorer la qualité. C'est là le problème principal, car l'antracite valaisien contient plus de cendres que l'antracite étranger de bonne qualité.

Le bureau fédéral des mines procède actuellement d'importants essais pour réduire la teneur en cendres de l'antracite par une méthode qui consiste à séparer les parcelles de charbon des cendres. On a obtenu jusqu'ici des résultats assez satisfaisants.

L'antracite ainsi obtenu est vendu sous la forme de boulettes et égale, en qualité, les produits importés.

Mais c'est après la guerre seulement, une fois que les marchés seront plus libres, qu'il sera possible de se procurer les installations nécessaires, que l'on pourra généraliser le procédé actuellement employé et que l'on aura une industrie minière suisse viable. Et si, une fois la guerre terminée, une crise s'abat sur notre pays, l'exploitation des gisements de charbons et la préparation de l'antracite offriront d'importantes occasions de travail.

Outre l'antracite valaisien, on exploite en Suisse des dépôts de lignite, à Kältenrannen, dans l'Oberland bernois ainsi que dans le canton de Zurich et du charbon feuilleté sur le versant nord du lac.

Au mois de janvier 1942, on a extrait 7.500 tonnes d'antracite, 2.800 tonnes de charbon feuilleté, et 1.200 tonnes de lignite.

Du point de vue économique, c'est l'antracite qui occupe la première place. En développant et en améliorant la qualité du charbon, on parviendra à fournir à l'économie nationale un produit minier qui compensera, au moins en partie, ce qui n'est plus possible de se procurer de l'étranger. Cet apport, bien entendu, n'est pas des plus considérables, mais aujourd'hui, rien ne doit être négligé de ce qu'offre le sol de notre pays.

LES CAMPS DE VACANCES POUR LES ENFANTS ETRANGERS

Berne 31 mai — L'Assemblée des Rotarions clubs, réunie à Bienne, s'est occupée de divers problèmes d'ordre pratique, notamment des camps de vacances pour les enfants étrangers victimes de la guerre.

A LA SOCIETE DES ECRIVAINS SUISSES

Bienne 31 mai — La Société des Ecrivains suisses a tenu son assemblée à Bienne.

Elle a voté une résolution invitant les autorités qui subventionnent des entreprises théâtrales à obliger les directions des théâtres à jouer des œuvres d'écrivains suisses.

LE DR. WAHLEN ELU CONSEILLER AUX ETATS

Zurich, 1er juin — Le Dr. Wahlen vient d'être élu député de Zurich au Conseil des Etats.

Les partis bourgeois et indépendants se sont mis d'accord sur le nom de M. Wahlen, actuellement délégué du Conseil fédéral à l'œuvre nationale de l'extension des cultures.

LA SESSION D'ETE DES CHAMBRES FEDERALES

Berne, 1er juin — Les Chambres fédérales se sont réunies à Berne, en fin d'après-midi, pour leur session ordinaire d'été.

Cette session sera plus particulièrement consacrée à l'examen de divers

rapports présentés par le Conseil fédéral, sur son activité au cours de l'année 1941, sur son Rapport de Gestion, et sur son activité exercée en vertu des pouvoirs extraordinaires pendant le semestre écoulé.

Au début de la séance du Conseil national, le Président, M. Rosselet, prononça l'éloge funèbre du Conseiller national Romani Abt (d'Argovie), du Conseiller aux Etats, M. Wernhart (de Zurich), représentant le parti des paysans et du juge fédéral Andermatt, de Zoug tous trois décédés. L'Assemblée se leva pour honorer la mémoire des défunts.

Leurs successeurs prendront séance ultérieurement. Quand au Conseil des Etats, après avoir fait l'éloge funèbre de MM. Abt, Wernhart et Andermatt, il a pris acte de la nomination de M. Pétitpierre, de Neuchâtel, succédant à M. B. Juin démissionnaire, et de M. Pietet, remplaçant M. Martin, décédé.

Alors que le Conseil des Etats abordait l'examen du 6^e Rapport sur l'exercice des pleins pouvoirs le Conseil national entama la discussion du Rapport de gestion, avec le chapitre de l'administration générale et du Département politique.

UN NOUVEAU EMPRUNT FEDERAL DES NOUVEAUX STATUTS DE LA CAISSE FEDERALE D'ASSURANCE ET DE LA CAISSE DES PENSIONS ET DE SECOURS

Berne 1er juin — Les statuts de la caisse fédérale d'assurances, ont été adoptés par le Conseil fédéral.

Dorénavant, le plafond des pensions payées par la caisse fédérale est ramené à 80 0/0 du traitement pour les nouveaux assurés. Les anciens assurés voient le maximum maintenu à 60 0/0 du traitement assuré.

LA JOURNEE DU SOLDAT

Berne, 1er juin — Samedi et dimanche, se sont déroulées en Suisse les journées de l'armée, au cours desquelles des insignes de bois, confectionnés dans l'Oberland, au nombre de 500.000 ont été vendus dans toutes les localités de la Suisse, au profit du Don national, pour les soldats et leurs familles.

Cet appel à la solidarité du peuple suisse a été entendu.

Nous ne possédons pas encore nos chiffres généraux des sommes recueillies, mais pour ne citer qu'un exemple, plus de 40.000 insignes ont été écoulées dans la seule ville de Berne.

ARRIVEE DE PETITS ENFANTS SERBES EN SUISSE

Berne 1er juin — Hier soir sont arrivés à Chiasso, à la frontière tessinoise, pour y faire un séjour de réajustement, dans quatre « Homes tessinois », 450 enfants serbes.

Cette entreprise est placée sous les auspices de la Croix Rouge suisse. Secours aux enfants et correspond aux actions analogues qui sont en cours, en faveur d'enfants victimes de la guerre et ressortissants d'autres pays.

L'AEROCUB SUISSE EN DEUIL

Genève, 1er juin — A Genève, est décédé, dans sa 60^e année, Emile Messler, l'un des plus actifs pionniers de la navigation aérienne suisse.

De 1921 à 1928 il fut président de l'Aéroclub suisse, et depuis lors, président d'honneur.

M. Messler était également vice-président de la Fédération aéronautique internationale.

AU CONSEIL FEDERAL

Berne, 1er juin — Le Conseil fédéral a envoyé un message à l'Assemblée fédérale sur la nouvelle constitution du canton d'Appenzel (Rhodes ext.) qui fixe à 55 ans la limite d'âge des membres du Conseil d'Etat et du Tribunal cantonal.

Le Conseil fédéral a également pris acte de la démission du Dr. Bircher, du commandement d'une division, en le remerciant pour les services rendus et la transférant parmi les officiers en retraite.

LA NAVIGATION DU RHONE AU RHIN

Neuchâtel, 1er juin — L'Association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin, s'est réunie à Neuchâtel.

Elle a poursuivi l'étude de l'accès à la Méditerranée et la mise au point des études plus avancées du canal transhelvétique.

A LA MUNICIPALITE BERNOISE

Berne, 1er juin — La municipalité de Berne soumet au Conseil communal un nouveau projet de crédit de 2 millions pour l'économie de guerre, ainsi qu'un projet pour un adaptation du traitement du personnel de l'administration municipale au renchérissement de la vie.

LES DIFFICULTES DE TRANSPORT

Berne 1er juin — Dans un communiqué, les C.F.F., constatent que l'arrivée du charbon en provenance de l'étranger est une question de transport. Dans les pays belligérants, les chemins de fer sont fortement mis à contribution. Il est difficile d'assurer les transports de marchandises destinés à la Suisse.

Comme pendant la guerre de 14-18 il est pour la Suisse d'une nécessité vitale d'aller chercher elle-même ce dont elle a besoin à l'étranger. Dernièrement 27 locomotives à vapeur ont été envoyées à l'étranger pour chercher du charbon. Cette mesure de prévoyance a pour but de permettre d'écarter les transports de marchandises destinés à la Suisse.

UN NOUVEAU EMPRUNT FEDERAL

Berne, 1er juin. — Comme à l'accoutumée, les semaines ou s'ouvrent les sessions parlementaires, le Conseil fédéral a tenu séance ce matin, au lieu de mardi.

Il a pris diverses décisions importantes.

Un nouvel emprunt, d'un montant total de 375 millions de frs. est offert en souscription au public.

Les titres affecteront trois formes: d'abord des bons de caisse, au taux de 2 1/2 %, pour un terme indéfini, d'une valeur de 150 millions de frs., des obligations, 3 1/4 %, à 15 ans, pour 150 millions également, et 75 millions d'obligations, à 3 1/2 %, à 30 ans d'échéance.

DERNIERES NOUVELLES

REUNION DES GROUPE POLITIQUES DES CHAMBRES FEDERALES

Berne, 4 juin: Les principaux groupes politiques des Chambres fédérales se sont réunis pour examiner les objets à l'ordre du jour de la présente session.

Le groupe socialiste a décidé de présenter M. Arnold, avocat à Lucerne, comme candidat au Tribunal fédéral.

Le groupe radical démocratique a pris connaissance des décisions de la Conférence des Présidents, afin d'éliminer une série de raisons de l'absence temporaire des membres des Chambres. Il a approuvé la réorganisation proposée par les retraités des membres du Tribunal fédéral et du Tribunal fédéral des assurances.

De son côté, le groupe catholique conservateur a élu son nouveau président en la personne de M. Hollenstein Conseiller national de St.-Gall.

DEMANDE DE CREDIT

Berne, 4 juin: Dans son message à l'Assemblée fédérale, le Conseil fédéral leur demande des crédits supplémentaires pour les dépenses qu'il est impossible de prévoir.

Il n'y a rien de l'extraordinaire. Toutes les années, à pareille époque, les Chambres sont appelées à voter de tels crédits. Mais dans le message de 1942, on trouve ce qu'on pourrait appeler le signe des temps.

Le lupard de ces crédits se rapporte, directement ou indirectement, à la situation et aux difficultés de la période que nous traversons. Il a fallu aménager de nombreux bureaux pour y loger les employés supplémentaires du fise fédéral. La monnaie, de son côté a nécessité l'engagement de nouveaux fonctionnaires à cause de nouvelles frappes des pièces de deux centimes, résultant de l'impôt sur le chiffre d'affaires, payé par le consommateur. L'administration des postes, elle aussi a dû installer dans ses garages de coûteux appareils à explosion.

Le Département de l'Economie publique de son côté demande un crédit d'un million et demi pour garantir les risques d'exploitation.

Comme on le voit, ces dépenses sont toutes les conséquences, plus ou moins immédiates, des mesures nécessitées par l'économie de guerre.

LES FONCTIONNAIRES DE L'ETAT ET L'INTERDICTION PORTEE SUR CERTAINS GROUPEMENTS POLITIQUES

Berne, 4 juin: Les autorités fédérales ont aussi des préoccupations d'ordre politique.

Un certain nombre de groupements extrémistes sont interdits en Suisse, parce que leur activité est contraire à l'ordre public et met en danger la sécurité de l'Etat. Le fait d'appartenir à une de ces organisations n'est pas compatible avec le service de la Confédération. C'est pourquoi le gouvernement a établi une liste des mouvements ou des groupements interdits en Suisse, et la communiquera à tous les employés, fonctionnaires et agents de la Confédération. Celui qui sera membre d'une des organisations interdites, devra résilier son contrat sans délai.

LE RECENT DISCOURS DE M. CELIO A L'OFFICE CENTRAL DU TOURISME

Berne, 4 juin: Si la Suisse entend « tenir », ce n'est pas seulement pour elle-même.

C'est ce qu'en ont magistral, M. Celio, Chef du Département des Postes et chemins de fer, a relevé une fois de plus dans une allocution qu'il a prononcée à Neuchâtel, où se tenait l'Assemblée générale de l'Office suisse du tourisme.

L'année 1942, a-t-il dit entre autres, sera l'année cruciale pour notre pays, celle qui nous forcera à surmonter nos plus grandes difficultés.

C'est la raison pour laquelle il faut que le mot soit: Agir pour tenir, et tenir pour que demain le redressement soit possible et sûr.

M. Celio fit alors allusion à la grandeur de l'extension des cultures.

LES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

Berne, 4 juin: Les deux Chambres fédérales ont poursuivi mardi matin les travaux de leur session d'été.

Le Conseil national s'est occupé du Rapport de Gestion du Conseil fédéral au cours de l'année 1941.

L'Assemblée a traité et approuvé les chapitres relatifs au Département politique, au Département de l'Intérieur, et à celui de Justice et Police.

Des discussions se sont élevées sur quelques points particuliers, tels que la Fondation « Pro Helvetia », chargée de la propagande et du soutien des valeurs intellectuelles, la Chambre suisse de Cinéma, le droit d'asile, et le sort des réfugiés politiques, en Suisse.

Au sujet de certaines affaires de trahison qui ont été jugées par des Tribunaux militaires, M. de Steiger, Chef du Département de Justice et Police s'est déclaré d'accord, avec un orateur, qui exprimait l'avis que dans des cas de ce genre, on doit recourir aux sanctions les plus sévères, pouvant aller jusqu'à la peine de mort.

Puis le Conseil a validé la désignation de trois nouveaux députés, au nombre desquels se trouvait le Col. div. Bircher qui avait résigné son poste de commandant de division, pour siéger comme successeur du Conseiller national agrarien, M. Abt. Quant au Conseil des Etats, il a approuvé toute une série d'arrêtés pris pendant le semestre écoulé par le Conseil fédéral en vertu de ses pouvoirs extraordinaires.

AU GRAND CONSEIL DU CANTON DE BERNE

Berne, 4 juin: Mardi matin, le Grand Conseil du canton de Berne a appelé à sa Présidence au Conseil d'Etat, pour l'année courante, M. Gaffner, Chef du Département cantonal de l'Intérieur, qui se rattache au parti des Paysans artisans et bourgeois.

LA SEMAINE EN SUISSE

(suite de la page 1)

Depuis 1891, il ne s'est presque pas passé d'année sans que le peuple suisse ne fasse usage de ses droits.

(Le régime des pleins pouvoirs n'apporte aucun empêchement à son exercice normal).

Cela n'a pourtant rien de surprenant. Plus nous avançons dans le temps et plus s'accroît le divorce entre la Constitution et la réalité.

La loi fondamentale de l'Etat est vieillie. On s'efforce de l'appliquer et de respecter les principes qu'elle proclame. Mais à l'expérience cette tâche se révèle plus que difficile. Avec la meilleure volonté du monde, on ne peut pas sacrifier le pays, ou des classes entières de la population, à des principes, si excellents que soient ceux-ci. De plus en plus on en revient à la phrase des Romains: « Le bien du peuple est la loi suprême de la République » ce qui revient à dire, que l'intérêt majeur, l'intérêt même du pays l'emporte sur les commandements de la loi écrite.

Certes, il serait dangereux de pousser cette politique jusqu'à son extrême limite. On arriverait à douter de la vérité du droit. On arriverait à un régime des plus arbitraires, et rien n'est plus à craindre, surtout dans les temps actuels.

Tout au contraire, nous avons été élevés dans le respect du droit. Si nous savons nous incliner devant les nécessités de l'heure, l'action des pouvoirs publics sait faire la part des droits et des faits, et elle s'exerce dans le sens de la plus stricte égalité.

Déjà en 1936, M. Obrecht avait pris l'initiative d'adapter les articles économiques de la Constitution aux exigences de l'heure. Alors que la Charte nationale proclame le principe de la liberté économique, en fait nous vivons sous le régime des restrictions en matière de commerce.

M. Obrecht voulait rétablir l'harmonie entre la loi écrite et les faits.

Notre société a évolué, dit-il, notre état est éminemment perfectible et l'organisation économique et sociale du pays demande des aménagements. C'est pourquoi tant d'initiatives prennent naissance chez nous.

Il faut d'ailleurs s'en réjouir, car rien ne serait plus à craindre que l'indifférence du peuple à l'égard des problèmes politiques.

Certains demandent une réforme constitutionnelle. Or nous nous trouvons au beau milieu d'une évolution dont nous ne connaissons pas l'aboutissement. Nous pouvons à peine l'envisager et le prévoir. Comme nous sommes étroitement solidaires du monde qui nous entoure, comme nous ne pouvons échapper à certaines influences, rien de viable ne saurait être fait tant que la guerre n'est pas terminée. Ou alors, nous serions en possession d'une Constitution qui ne correspondrait plus aux nécessités du temps présent et qui serait par conséquent inapplicable. Ce serait le plus sûr moyen d'obliger les autorités à agir en marge de la loi fondamentale de l'Etat.

D'autres vont plus loin encore: ils estiment inopportun à l'heure actuelle de soulever des problèmes politiques d'une telle gravité. Les discussions risquent de diviser les citoyens et de créer des conflits, en un temps où l'union de tout le peuple est des plus indispensables. Ils en concluent que l'on doit se contenter de s'en tenir aux réformes, de les préparer, de telle sorte que l'on ne perde pas un temps précieux pour une étude préliminaire, quand le temps de construire sera venu.

Il est certain que ces arguments ont quelque poids. Il est non moins sûr, que dans un pays comme le nôtre, on est plus ou moins profondément conservateur. Malgré tout on peut douter que cette conception soit juste et suffisamment réalisable.

En effet, si cette opinion l'emporte, des initiatives partielles n'en seront pas moins lancées. Rien n'empêchera les grands groupements économiques ou les comités constitués à cet effet, de proposer des réformes de plus ou moins grande envergure. Et on en arriverait ainsi à avoir une Constitution faite de pièces et de morceaux. Or, une Constitution doit être un document dont toutes les parties se tiennent et s'équilibrent, elle doit former un tout harmonieux. Tel était le cas au lendemain de 1848 et après 1874 également.

Maintenant, il est trop tard pour apporter quelques corrections à cette œuvre vieille de près de 70 ans et depuis le temps de sa rédaction première, plus de 500 modifications de détails lui ont été apportées.

Au point de vue pratique, ce serait une raison suffisante pour entreprendre une révision générale de la Charte nationale, pour lui restituer la cohérence qui lui fait défaut, pour remanier et adapter les différents chapitres aux besoins de l'époque.

Même s'il peut paraître inopportun d'entreprendre de telles réformes, en pleine guerre, alors que nous avons d'autres préoccupations plus immédiates, alors qu'il s'agit de durer, de tenir et de vivre, tant bien que mal, on ne voit pas pourquoi des travaux préparatoires — lesquels seront forcément de longue haleine, — ne seraient pas entrepris sans retard. Ce serait autant de gagné, quand les temps meilleurs seront venus et si toutes les bonnes volontés veulent s'unir à l'édification d'une nouvelle Charte, ce serait le moyen d'enthousiasmer le peuple pour une belle œuvre commune.

Comme vous le voyez, il s'agit ici d'une simple question de méthode, ou de routine. Les uns veulent attendre des temps plus propices, d'autres voudraient accélérer les travaux. Ce débat n'est pas essentiel, en dépit des apparences. L'important c'est que sur l'objet à atteindre, tout le monde est d'accord.



LONGINES

Caledonian Insurance Company,
HEAD OFFICE : EDINBURGH, SCOTLAND,
FOUNDED 1805

Fire, Accident & Marine Insurance

ALEXANDRIA OFFICE: 4, BOULEVARD SAAD ZAGHLOUL
TELEPHONE: 27104

& Agencies throughout the Near East
C.R. Alex. 21579.

S. A. E. "PHAROS"

Capital entièrement versé L.E. 25.000
R.C. No. 171 ALEX.

Siège: ALEXANDRIE, 4, Boulevard Saad Zaghloul
Succursales: LE CAIRE — PORT-SAID — SUEZ.

Déménagements Locaux par Fourgons Capitonés
Emballages de Mobilier en Caisnes et en Cadres (Liftvans)
Forfaits de Transport pour et de toutes les principales villes du monde
Dédouanements — Transits — Expéditions — Assurances

HOME INTERNATIONAL
DES AMIES DE LA JEUNE FILLE
Rue Sultan Abd-el-Aziz, Mazarita—ALEXANDRIE

PENSION POUR JEUNES FILLES
PRIX: P.T. 10 à 25 par jour suivant la chambre
Proximité de la mer Tél. 28056, En ville
Bureau de Placements ouvert tous les jours de 10-12 a.m.,
sauf le Jeudi et le Dimanche

FRITZ F. KUNG - Ingénieur-spécialiste en Meunerie

Agent exclusif de la Maison Buhler Frères Uzwill (Suisse) pour l'Egypte, Palestine, Soudan et Chypre.
Bureau: 14, Rue Stamboul B.P. 1622 — Tél. 21180 Alexandrie
R. C. Alex. 22062</

AU CAIRE Parmi nos Sociétés...

ECOLE SUISSE DU CAIRE

EXAMENS DE PASSAGE 1942

MERCREDI 10 JUIN

Classe enfantine: Arithmétique; Lecture.
Groupe A: 8 h. Arithmétique; 10 h. Géographie.
Groupe B: 8 h. Arithmétique; 10 h. Géographie.

JEUDI 11 JUIN

Groupe A: 8 h. Lecture; 10 h. Sciences.
Groupe B: 8 h. Anglais; 10 h. Sciences.

VENDREDI 12 JUIN

Groupe A: 8 h. Français; 10 h. Allemand.
Groupe B: 8 h. Allemand; 10 h. Français.

SAMEDI 13 JUIN

Groupes A et B: 8 h. Histoire.
Les parents des élèves et les amis de l'école sont cordialement invités à assister à ces examens oraux, et à visiter l'Exposition des travaux d'élèves qui aura lieu en même temps.

NOUVELLE SOCIÉTÉ HELVÉTIQUE
GROUPE DU CAIRE

La prochaine réunion du groupe aura lieu JEUDI 4 JUIN au Cercle Suisse à 9 h. du soir.

Tout compatriote qu'intéresse l'étude d'une question d'ordre national est cordialement invité.

LE COMITE

AU BAR DU CERCLE

tous vos amis se réunissent le Vendredi soir.

Les Mezzés y sont toujours délicieux...

et la Bière bien glacée.

PREPAREZ VOUS A LA

FESTA TICINESE

qui aura lieu au courant de ce mois.

COLONIE SUISSE DE VACANCES
A RAS - EL - BAR

L'Ecole Suisse du Caire a l'intention d'organiser une colonie d'enfants à Ras el Bar pendant les mois de Juillet et d'Août sous la direction de Sœur Petersen, diplômée de la Société des Gardes-Malades de Copenhague et recommandée par MM. les Drs. Hess et Jörnimann.

Cette colonie serait ouverte à tous les enfants de l'Ecole et, en outre, dans la mesure des disponibilités à tous les autres enfants de la Colonie Suisse.

Etant donnée que la hutte devrait être réservée le plus tôt possible, les parents sont priés de s'annoncer d'urgence auprès de l'Ecole Suisse.

Le Comité.

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX ROUGE

Malgré le magnifique effort de la Colonie Suisse d'Alexandrie, et les résultats du Bal Suisse du Caire, les fonds récoltés ne suffisent pas encore pour assurer à la Délégation du Proche-Orient du Comité International de la Croix-Rouge, une absolue indépendance financière. Les frais sont énormes et toujours plus élevés avec l'augmentation constante du travail.

Le Président, Mr. Max Huber, dans un appel au peuple Suisse disait: «Une grande tâche est confiée au Comité International de la Croix-Rouge... elle doit être accomplie par le travail de citoyens suisses, avec des fonds recueillis principalement en Suisse».

La Colonie Suisse d'Egypte se devait de répondre à cet appel et déjà les Suisses d'Alexandrie ont fait un effort magnifique; ceux du Caire sont venus en foule à la Rotonde Groppi, le 17 Avril, pour verser leur obole à cette oeuvre. Mais... il faut encore faire un effort. La Colonie Suisse d'Egypte se doit de pourvoir SEULE à toutes les dépenses de la Délégation du Comité International de la Croix-Rouge. Tenons à coeur de ne pas obliger les délégués à faire appel à des fonds de Suisse ou à d'autres que nos compatriotes.

Les Suisses à qui il est donné de ne pas connaître les atrocités de la guerre, se doivent de se dévouer absolument pour soulager les immenses misères causées par ce cataclysme tout autour d'elle.

L'effort financier qui leur est demandé est bien peu de chose en comparaison du sacrifice des autres.

Cet effort est utile, il doit être fait.

Compatriotes du Caire, en votre nom, j'ai pris l'engagement moral d'assurer à la Délégation du Comité International de la Croix-Rouge pour le Proche-Orient, la totalité des fonds dont elle pourrait avoir encore besoin. Je suis pouvoir compter sur votre générosité pour une juste cause.

Je ne pourrai passer personnellement voir tout le monde, aussi serais-je heureux si vous pouviez envoyer spontanément votre contribution si minime ou si importante soit-elle, soit à mon bureau:

8, rue Cheikh Aboul Sebba, 8
B.P. 1420.

soit à Monsieur Gairing,

c/o Comptoir des Ciments
21, Avenue Fouad Ier

qui a bien voulu m'aider dans ma tâche.

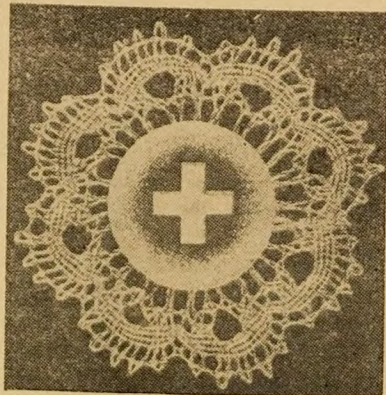
Au nom des misères que vous aiderez ou soulagerez.

Merci.

Henri J. L. FERRIER.

UN APPEL

AUX SUISSES DANS LE MONDE ENTIER



Chers Compatriotes et Confédérés,

Notre armée est continuellement mobilisée et prête à combattre. C'est avec fidélité et dévouement que les fils de la Suisse accomplissent leur devoir pour la patrie. Persévérance, renoncement et discipline, telles sont les qualités dont font preuve nos défenseurs en grès-vert. Mais leurs sacrifices et leurs efforts ne sont pas vains. Au milieu des ruines et des horreurs de la guerre, notre beau pays est, jusqu'à ce jour, resté indemne. Un peuple rendu fort par l'union y vit en paix.

La constante mise sur pied de notre armée tient forcément les hommes éloignés de leurs foyers. Aussi, dans bien des familles, dont le père est au service, naît une situation inquiétante que rend encore plus critique l'augmentation du coût de la vie et le rationnement. Il va sans dire que les secours légers, comme les compensations pour perte de salaire, cherchent à remédier au mal. Néanmoins, dans bien des cas, cette action de l'Etat s'avère insuffisante. C'est pourquoi, l'aide bénévole, basée sur l'esprit de sacrifice du peuple suisse tout entier, doit ici jouer son rôle.

La grande collecte que le Don National Suisse a organisée en 1940 en faveur des soldats nécessiteux et de leurs familles, a déjà témoigné de cet esprit de sacrifice et d'entraide, donnant ainsi au monde la preuve vivante de l'étroite union qui existe entre le peuple et l'armée. C'est avec joie que les Suisses et les Suissesses du pays et de l'étranger ont déjà déposé la somme de 10,85 millions de francs sur l'autel de la patrie. Chers frères lointains, sur cette somme, vous avez, à vous seuls, versé plus d'un million (en nature et en espèces) au nom de tous les soldats et de leurs familles qui ont bénéficié de cette aide, le Don National Suisse vous remercie de ce témoignage d'affection et de fidélité envers votre pays d'origine.

Depuis le début de la mobilisation, de 1939 jusqu'à fin 1941, les oeuvres sociales de l'armée ont dépensé la somme de 9 millions en chiffres ronds affectée à des buts de secours. En outre, une somme de 2,3 millions de francs en chiffres ronds a été versée à la Croix-Rouge pour l'accomplissement de sa tâche. Le bénéfice moral inhérent à cette activité est la paix intérieure du pays qui nous unit tous plus étroitement et nous arme pour l'avenir. Il est donc dans l'intérêt même de la Suisse que les Oeuvres sociales de l'armée puissent poursuivre leur activité bienfaisante. Aussi les organes responsables du Don National Suisse ont-ils décidé de se procurer les moyens financiers indispensables en organisant au début de cette année, comme en 1940, une deuxième et vaste collecte qui sera entreprise dans toute la Suisse. En février, les aides bénévoles des Oeuvres sociales de l'armée iront de maison en maison recueillir les dons que les citoyens et citoyennes de toutes les classes sociales de la population auront tenu à préparer d'avance. En mai, à l'occasion des journées de l'armée du Don National Suisse aura lieu une vente d'insignes en bois, oeuvre des sculpteurs de Brienz. Grâce à cette commande d'insignes, environ 300 petits paysans de l'Oberland ont pu obtenir du travail rétribué pendant les durs mois d'hiver.

Chers Confédérés,

Par notre deuxième action, nous aimerions atteindre tous les Suisses, ceux qui se trouvent au pays et ceux qui résident à l'étranger. Si la distance nous sépare, une même pensée, un même désir nous rapprochent: Nous voulons une Suisse libre et unie.

La joie que nous éprouvons à donner resserre encore ce lien, et, en campagne, nos soldats y voient le vivant témoignage de l'amour que vous portez à votre patrie.

Nous nous permettons de vous suggérer l'organisation au sein des sociétés suisses, d'une collecte dont le montant pourrait être versé comptant, selon les prescriptions sur les devises au compte de chèques postaux du Don National Suisse, Berne, III/3519.

Chers Compatriotes, dans la ferme conviction que vous ne vous refuserez pas votre appui, nous vous disons: Merci et que Dieu vous le rende!

Avec nos salutations patriotiques

DON NATIONAL SUISSE

pour nos soldats et leurs familles

Le chef d'assistance de l'Armée:

Col. FELDMANN.

JACOT-DESCOMBES & Cie

BUREAU TECHNIQUE
ALEXANDRIE, 12, Rue Sidi Metwalli — Tél. 27227
LE CAIRE, 21, Avenue Fouad Ier — Tél. 53959

BROWN BOVERI Machines et appareils électriques
Moteurs - Transformateurs - Soudure à l'arc - Traction électrique - Centrales
Turbines à vapeur - Chaudières Velox

SCHLIEREN Ascenseurs - Monte-charge
LANDIS et GYR Compteurs électriques

J. G. JACOT-DESCOMBES — Bureau d'Ingénieur-Conseil
Projets d'installations électriques, thermiques et frigorifiques.
Elaboration de devis - Expertises - Inspections - Surveillance.

FILATURE NATIONALE D'EGYPTE

S. A. E.
ALEXANDRIE (R.C. Alex. 99.)
Capital: Lstg. 800.000
R. C. Alex. 99

Filatures, Retorderie, Tissage, Blanchisserie;
Teinturerie, Fil à Coudre

BUREAUX à KARMOUS; Téléphone 21399.
AGENCE au Caire 14, Rue Gawhar el Gaid (Mousky) Tél. 51884
R.C. Caire 984

COMPTOIR POUR LA VENTE DES FILES EGYPTIENS:
4, Rue Sultan el Sabeh, Hamzaoui. Téléphone 49470
R.C. Caire No. 10

MAGASINS DE VENTE A ALEXANDRIE:
14, Rue Chérif Pacha et 11, Rue Tewfick
ainsi que dans presque tous les quartiers de la ville.

Sociétés-Sœurs de la FILATURE NATIONALE D'EGYPTE:

SOCIÉTÉ ÉGYPTIENNE
des
INDUSTRIES TEXTILES
S.A.E.
Tél. 25904
Usines
à Moharrem Bay
sur la rive gauche
du
Canal Mahmoudieh
Capital L.E. 500.000
Tissage du coton, lin
jute et soie.
Blanchisserie, tein-
ture et impression.
R.C. Alex. 128

SOCIÉTÉ ÉGYPTIENNE
de l'INDUSTRIE
de BONNETERIE
S.A.E.
Tél. 27493
Usines
près du Pont
de Moharrem Bey
Capital: L.E. 100.000
Tissage, Tricotage,
Bonneterie, Blan-
chiment, Teinture de
toute fibre textile.
R.C. Alex. 10259

SOCIÉTÉ ÉGYPTIENNE
d'INDUSTRIE
de TISSUS ÉPONGES
—
—
Production spéciale
des meilleurs
TISSUS-ÉPONGES
en Egypte
—
—
R.C. Alex. 2709

NOMBRE TOTAL D'OUVRIERS EMPLOYÉS: 10.000

A ALEXANDRIE Parmi nos Sociétés...

Club Nautique Suisse

ASSEMBLEE GENERALE

Messieurs les membres sont priés de bien vouloir assister à l'Assemblée Générale qui sera tenue

LE SAMEDI 6 JUIN 1942 à 5 heures 30 p.m.

dans les locaux de la Société Suisse d'Alexandrie à Chatby.

ORDRE DU JOUR

- 1.) — Lecture du Procès Verbal de l'Assemblée Annuelle.
 - 2.) — Admissions. — Démissions.
 - 3.) — Divers
- Le Comité

SOCIÉTÉ "HELVETIA"

Ouvroir des Dames Suisses

Nous avons l'avantage d'informer les membres de l'Helvétia que les réunions de lundi continueront pendant tout l'été. Elles auront lieu:

en JUIN: à partir du 8 juin chez Madame R. L. Delaquis, 19, rue El Wazir Saleh, Fleming de 4 à 6 heures.

en JUILLET: chez Madame C. L. Burckhardt, 24 rue Bolbitine, Camp de César, de 4 à 6 heures.

LE COMITE

Ecole Suisse d'Alexandrie

Madame, Monsieur,

Lors de notre dernière Assemblée Générale Annuelle un certain nombre de parents ont émis le vœux que l'article régissant l'âge d'entrée à l'Ecole soit légèrement modifié. Notre Comité a étudié cette question et à la majorité a décidé de vous soumettre le changement ci-après:

Ce changement devant être accepté par une Assemblée Générale, nous vous invitons à l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE de notre Ecole, qui aura lieu le

SAMEDI 6 JUIN 1942, à 6 heures PRECISES,

dans les locaux de la Société Suisse d'Alexandrie, avec l'Ordre du Jour suivant:

Changement de l'article 3 des Statuts comme suit:

ANCIEN TEXTE:	NOUVEAU TEXTE:
Le minimum d'âge pour l'admission en 1ère année primaire est de 6 ans révolus. Aucun enfant de plus de 16 ans ne pourra commencer une classe secondaire.	L'âge d'admission en 1ère année primaire est de 6 ans révolus. Toutefois, pour des enfants qui auraient 6 ans révolus le 1er janvier de l'année suivante, ils pourraient être exceptionnellement et conditionnellement admis par le Comité, sur avis favorable du personnel enseignant et du médecin de l'Ecole. Aucun enfant de plus de 16 ans ne pourra commencer une classe secondaire.

Nous désirons attirer votre attention sur l'article 18 des Statuts qui prescrit que l'Assemblée Générale ne pourra valablement délibérer que si le quart au moins des Membres sont présents. Nous espérons que vous viendrez nombreux assister à cette Assemblée Générale Extraordinaire.

Nous vous présentons, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour le Comité de l'Ecole Suisse d'Alexandrie
C. L. BURCKHARDT
Président.

N. B. Réd. — Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les modifications apportées au texte paru dans nos colonnes, la semaine dernière: SAMEDI 6 JUIN et le 1er Janvier de L'ANNEE SUIVANTE.

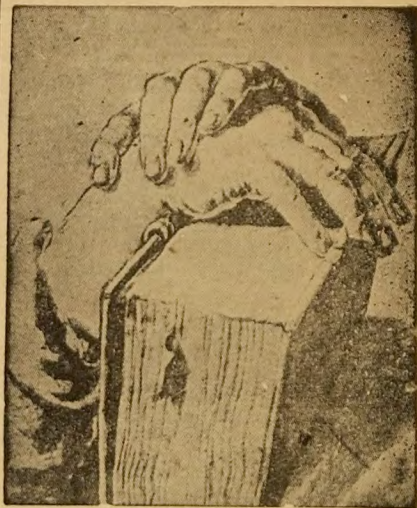
Tauco
(LATE DELTA)
Manufacturing Company

1936

OUTILLAGE POUR LE TRAVAIL DU BOIS
A COMMANDE MOTRICE

Représentants
SULZER FRÈRES
LE CAIRE - ALEXANDRIE
44, RUE KASR EL NIL
4, RUE GARE DU CAIRE

Services Divins



EGLISE PROTESTANTE D'ALEXANDRIE
14, Rue de la Poste
(Tél. 24249).

MIMANCHE 7 JUIN
10 h. 15 a.m. Culte en allemand.

Pour tout ce qui concerne l'Eglise, prière de s'adresser au pasteur Widmer, Tél. 24249 ou R. 1802.

EGLISE EVANGELIQUE DU CAIRE
39, Avenue Fouad Ier

MIMANCHE 7 JUIN
10 h. Culte: «PAR OU COMMENT CER?» (suite au sermon de Pentecôte).

JEUDI 11 JUIN à 5 h. p.m.
L'Assemblée du printemps de la Fraternité des Eglises, dans notre temple. Allocutions de Habib Said, Rédacteur de la Revue Orient and Occident: «L'EGLISE ET LA LIBERTE» (en arabe, avec traduction anglaise) et du pasteur Ecuver: «L'EGLISE DEVANT SES RESPONSABILITES». Thé à 5 h. dans le jardin. La séance est publique, et tous nos membres y sont cordialement invités.

Adresse de M. le Pasteur Ecuver: 30, Rue Madabegh, 5e étage, appartement 18. Tél. 42199

BAPTEME

Dimanche 24 courant a eu lieu à la Paroisse St-Joseph, le baptême de la petite Monique, fille de notre compatriote M. René Baclé, Fondateur de Pouvoirs de la Société d'Assurances l'Union-Vie. Le parrain était M. Antoine Pios, mandataire général de la Sté L'Union-Vie. M. René Baclé est le fils de M. Auguste Baclé, Caisier à la Cie du Gaz. Lebon & Cie.
Nos félicitations et nos vœux.

NAISSANCE

M. et Grether Caillat ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils
ALFRED
né le 28 mai 1942 à Bâle.
Nos plus sincères félicitations aux parents et nos amitiés les meilleures au nouveau né auquel nous souhaitons bonheur et santé.

PETITE ANNONCE

GRANDE CHAMBRE à 2 lits avec balcon à louer à Heliopolis, chez dame suisse pour un couple ou 2 dames, Rue Fawzie el Motei No. 10, près du Terminus du Métro.
Adresser offres au «Journal Suisse», 22, rue Kasr el Nil, Le Caire.

PERSONNEL SUISSE est demandé au Caire par la Maison Group. Paie suivant aptitudes. Ecrire.

PARTICIPEZ

au BAZAR DE CHARITE

organisé au profit des pauvres orphelins quittant les asiles municipaux
sous la présidence de
Mme AHMED KAMEL PACHA
Le Vendredi 5 juin 1942,
à 5 h. p.m.

Casino NOUZHA

LANGUES

FRANÇAIS
ANGLAIS
ARABE
ALLEMAND
ITALIEN

FAX

ALEXANDRIE
30, Bd SAAD ZAGHLOUL

LE CAIRE
7, RUE FOUAD Ier

HELIOPOLIS
10, BOULEVARD ABBAS

STENO
11, RUE SAAD ZAGHLOUL

DACTYLO
COMMERCE
COMPTABILITE

VIVANTES

BARCLAYS BANK (DOMINION, COLONIAL AND OVERSEAS)
LONDON OFFICES:
29, Gracechurch Street, E.C. 3, Circus Place, London Wall, E.C. 2.
Oceanic House, 1, Cockspur Street, SW. 1.
CAPITAL SUBSCRIBED £8,975,500 — Capital Paid Up £4,975,500
Reserve Fund £ 2,600,000
C. R. Alexandria No. 92
OVER 500 BRANCHES
(Egypt, Sudan, Palestine, Cyprus, Eritrea, Ethiopia, Union of South Africa, Rhodesia, Kenya, Uganda, Tanganyika, Portuguese East Africa, Nyasaland, South West Africa, British West Africa, British Guiana, Mauritius, Liverpool, Manchester, Gibraltar, Malta and New York.)
HEAD OFFICE: 54, LOMBARD STREET, LONDON, E.C. 3.
BARCLAYS BANK (Canada), Montreal and Toronto.
The Bank acts as Correspondent for Home, Colonial and Foreign Banks.
AFFILIATED TO BARCLAYS BANK Ltd. (TOTAL RESOURCES EXCEED Lstg. 500,000,000)


COMPTOIR DES CIMENTS
Société Egyptienne de Ciments Portland Tourah et Helwan
Portland Cement Company
Siège Social: LE CAIRE, 21, Avenue Fouad 1er, Immeuble « La Genevoise »
B.P. 844, Téléphone 46025
Bureau: à ALEXANDRIE, Rue de la Poste No. 10
B.P. 397, Téléphone 21579
CIMENT PORTLAND ARTIFICIEL
Garanti conforme au British Standard Specification for Portland Cement, ainsi qu'aux spécifications du Gouvernement Egyptien.
"SUPERCRETE"
Ciment à haute résistance et à durcissement rapide
SEAWATER CEMENT
Ciment Portland Artificiel spécialement fabriqué pour travaux exposés à l'attaque des eaux de mer et des eaux sulfatées.
PRODUCTION ANNUELLE : 600.000 TONNES

LA CIBA MET A VOTRE DISPOSITION:
• Pour la laine
Colorants Néolanés et Acides
• Pour le Colon et la Viscose
Colorants à la Cuve et Cibagènes
Chloramines lumière et directs
• Pour la rayonne acétate
Colorants Cibacéte
• Pour la teinture et le finissage
Sapamine - Albetex - Ultravon - Silvatol
SOCIÉTÉ POUR L'INDUSTRIE CHIMIQUE À BÂLE (SUISSE)
Agence pour l'Égypte et le Soudan: A. Bress & Co., Le Caire, P. O. B. 257

Banque Belge et Internationale en Egypte
Société Anonyme Egyptienne
Autorisée par Décret Royal du 30 Janvier 1929
R.C. Caire No 39 — R.C. Alex. No 692
Capital souscrit... L.E. 1.000.000
Capital versé... L.E. 500.000
Siège Social au Caire: 45, Rue Kasr El Nil
Siège à Alexandrie: 10, Rue de Stamboul
« Traite toutes opérations de Banque »

IONIAN BANK LIMITED
Fondée en 1839
Siège Social: 25/31, Moorgate, LONDRES E.C. 2
Capital autorisé: £ 1,000,000. Capital Souscrit et versé: £ 600,000
Fonds de Réserve: £ 75,000
Succursale en Egypte: 10, Rue Adib, ALEXANDRIE
Agences » » Benha, Beni-Suef, Damanhour, Fayoum, Mansourah, Minieh, Tantah, Zagazig.
Succursales et Agences en GRÈCE et à CHYPRE
Toutes opérations de Banque. Caisse d'Épargne.
R. C. No. 374 — Alexandria.

Crédit Immobilier Suisse-Egyptien
Société Anonyme
Siège Social: GENEVE — Siège Administratif: LE CAIRE
8, Rue El-Cheikh Aboul Sebaa. — Tél. 49754. — R.C. 12633 Caire.
DÉPARTEMENT GERANCE:
Gestion d'immeubles au Caire et à Alexandrie
Gestion de domaines agricoles en Basse et Haute-Egypte

ESCHER WYSS ZURICH
Représentant pour l'Égypte W. WINKLER
21, Avenue Fouad 1er, LE CAIRE

Turbo-pompes
Turbines hydrauliques
Conduites

BIBLIOGRAPHIE
EDGARD FORTI
ENTRE DEUX GUERRES
TABLEAU
DE LA LITTÉRATURE
CONTEMPORAINE
SUIVI D'UN TABLEAU DE
LA PENSÉE FRANÇAISE
ET D'UN ESSAI SUR PROUST
ET BERGSON
Les vingt années de «Entre-deux-guerres» auront marqué, pour les Lettres Françaises, une belle époque d'activité créatrice. Du théâtre à la poésie lyrique, du roman psychologique à la satire sociale, tous les secteurs de la littérature ont été largement renouvelés. Les formules neuves, les recherches hardies se sont multipliées à l'envi. Et l'on a vu s'élever, de divers côtés, des oeuvres de longue haleine, patiemment élaborées et solidement construites.

Edgard Forti s'est proposé d'exposer une vue d'ensemble qui puisse mettre en lumière la valeur et la portée de ce vaste mouvement. Il a pensé que le moment était venu de «prendre de la distance». Il a essayé de faire un choix et de mettre à leur rang les oeuvres de qualité durable. Il s'est efforcé également de discerner les principaux courants, de dégager les grandes lignes d'orientation, espérant ainsi introduire un peu de clarté au milieu d'une production très abondante et très mêlée.
Un «bilan» de ce genre présente, assurément, beaucoup d'incertitudes et de difficultés: nul plus que l'auteur ne s'en rend compte; du moins son principal souci a-t-il toujours été de demeurer objectif.

«Entre-deux-guerres» n'a pas été, en France, cette période désaxée et décadente que l'on s'est plu, trop souvent, à nous représenter. Après quelques années d'une crise morale dont il serait vain d'atténuer la gravité, assez vite un redressement s'est opéré, des paroles constructives, saines et viriles, se sont fait entendre. E. Forti s'intéresse particulièrement à ces efforts positifs; une partie importante de son livre est consacrée aux aspirations spirituelles et aux valeurs morales.
Mais la vitalité de l'Esprit français s'est également manifestée, pendant cette période, dans le domaine de la philosophie. Un second tableau expose les grands mouvements de la pensée contemporaine et considère successivement: la doctrine bergsonienne, — le rationalisme, — la synthèse historique, — et l'existentialisme.
Un Essai sur «Proust et Bergson» établit un pont entre les deux tableaux.
Ce livre est édité par les Editions Horus, 1 Midan Soliman Pacha, Le Caire.

A NOS LECTEURS
NOUS PRIONS NOS LECTEURS DE BIEN VOULOIR SOUSCRIRE UN ABONNEMENT 1942-1943 AU:
«JOURNAL SUISSE D'EGYPTE ET DU PROCHE-ORIENT».
LES ABONNEMENTS PEUVENT ÊTRE ADRESSÉS AU CAIRE:
à M. J. SAPIN
22, Rue Kasr el Nil
Tél. 40938
à ALEXANDRIE:
à l'Administration du Journal
30 Rue Salah el Dine
Tél. 29795.

MONTRES DE QUALITÉ
chez
O. DUSONCHET & FILS
2, Av. Fouad 1er, LE CAIRE
Maison suisse fondée en 1898

FAITES votre CURE de PRINTEMPS
avec le
Yoghourt GROPPI
préparé avec des bactéries bulgares, régulièrement renouvelées
le bol à P.T. 1 — Livraison à domicile
R.C. Caire No. 166.

GORDON'S GIN
MENA HOUSE HOTEL
PYRAMIDES
CHAQUE SAMEDI DINER DANSANT
Prière de réserver les tables d'avancé. Tél 96812-3-4

Par ci, par là
LE MAITRE DE LA BARQUE ROYALE
Une personnalité bien connue dans les milieux sportifs, M. J.-T. Phelps, vient de mourir à Londres. Constructeur fameux de yoles de course qu'il façonnait avec art dans son atelier de Putney, Mr. Phelps avait vu nombre de ses canots gagner des prix dans des courses internationales. Il était investi de la fonction honorifique de « maître de la barque royale ».
Les rois d'Angleterre ont eu, depuis des siècles, une flottille de barques d'apparat manœuvrées par des mariners choisis parmi les meilleurs rameurs des bords de la Tamise. C'est en barque qu'autrefois le souverain se rendait de Londres à son palais de Hampton Court ou à son château de Windsor. Actuellement, la barque royale se trouve garée à Windsor; elle sert pour la dernière fois lorsque George V, peu avant sa mort, suivit les régates de Henley.
Si George VI n'a pas eu l'occasion d'utiliser la barque royale, il a cependant gardé à son service le maître de la barque et son équipe de vingt-quatre mariners. Lors des grandes solennités, ces hommes sont revêtus d'un superbe uniforme d'écarlate et d'or, ils portent des bas de soie et une casquette de velours. Ils n'ont plus maintenant la lourde responsabilité de transporter, de la Tour de Londres à Westminster, les joyaux de la Couronne, mais ils doivent cependant en porter une partie au Parlement lors de l'ouverture des Chambres par le roi. Lors du couronnement de George VI, Mr. Phelps et ses mariners ont, suivant la tradition, ouvert le cortège royal qui se rendait à l'abbaye de Westminster. Ce fut, d'ailleurs, la dernière fonction officielle que remplit le « maître de la barque royale ».

QUELQUES CHIFFRES RELATIFS AUX GLOBULES ROUGES
D'après les calculs d'un médecin belge, les globules rouges circulant dans les vaisseaux sanguins d'un homme normal d'un poids de 80 kilos, donneraient, rangés l'un à côté de l'autre et se touchant de leurs faces aplaties, une chaîne de 50.000 kilomètres, pouvant faire plus largement le tour de l'équateur qu'il n'en a que 40.000. Les mêmes globules rouges rangés bout à bout formeraient une chaîne de 200.000 kms. Elle serait composée de 24.395.000 millions unités, de grosseur et de diamètre infimes.

IMPRIMERIE WAHBA
31, Rue Fouad 1er, 31
Téléphone 57519
Le Caire
Imprimés de Luxe
Registres — Enveloppes
Papier — Reliure — R.C. 23700

F. GIANOLA PORT-SAID
Maison Suisse de 1er ordre
Confiserie — Tea Room
Restaurant — Bar

BAR EUGÈNE
43, Rue Madabegh
Tél. 6040
Gérant: PIERRE CABRI
Rendez-vous des Suisses
Consommation de 1er choix
Accueil cordial

FRED STABLE, SON & Co.
Importateurs: charbon de terre.
Exportateurs: graine de coton.
Agents Maritimes.
Agents d'Assurance, Compagnies:
The PHOENIX ASSURANCE COY. Ltd. of London (Incor. I.E.),
NATIONAL INSURANCE Co of Egypt (Vie et Automobiles).
BUREAU: 14 Rue Port Est.
B.P. 1552. Rég. Comm. 22144.
Téléphones: 25755 et 22295.

THE KING GEORGE
Cigarettes Manufactory
Specially hand made
sold by
GEORGE KYRIACOU
4, Boulevard de Ramleh
ALEXANDRIA-Egypt

Macdonald's
Special Soda Water
Makes a Good Drink Taste Better
MACDONALD'S MINERAL WATERS
3, Sharia Cattaoui, Tel. 59270, CAIRO.

Préservez votre santé en buvant
Les Eaux Gaseuses
N. SPATHIS
La boisson saine et rafraichissante par excellence

AUTOMOBILES PEUGEOT - NASH
Voitures Neuves et d'occasion
Bicyclettes Raleigh Rudge - Hercules
Facilités de paiement

G. PAVID & Co
Rue Elfy Bey
Le Caire. — R.C. 1382

ÉLECTRICITÉ LUIGI MASCHIO
13, Rue Sélim Kaptan — Tél. 27872
ALEXANDRIE-Egypte
Tous genres d'applications.
Canaux électriques pour force et éclairage.
Someries, Microphones.
Réparations de dynamos, etc.
Bonnes références

CHRISTO CASSIMIS



LES CIGARETTES DES BONS FUMEURS
R.C. Alex. No. 18143

BANQUE OTTOMANE
FONDÉE EN 1863
CAPITAL ... Lstg. 10.000.000 VERSE ... Lstg. 5.000.000
RESERVES ... Lstg. 1.250.000
LONDRES MANCHESTER ISTANBUL
AGENCES EN EGYPTE:
ALEXANDRIE — LE CAIRE — MOUSKY — ISMAILIA — MINIEH — PORT-SAID — MANSOURAH — GENEIFA — PORT-TEWFIK.
Agences dans toutes les Principales villes de:
TURQUIE — CHYPRE — IRAK — IRAN
PALESTINE — TRANSJORDANIE.
La BANQUE OTTOMANE traite toutes sortes d'Opérations de Banque.
R.C. Alexandria 143


POUDRE SUISSE
née en 1909
Saison 1^{er} Août au 31 Juillet
et durant toute l'année
Beauté et santé de la Peau
Weiser Chemical Laboratory.
Weiser's Pharmacy: 12, Avenue Fouad 1er, Le Caire.
et toutes pharmacies et drogueries importantes de l'Égypte.

Resistance
L'huile TONELINE est faite pour les autos modernes. Elle répond aux exigences des nouveaux moteurs d'auto.

TONELINE
R. C. Alex 3408

DISQUES-GRAMOS-RADIOS

chez: **VOGEL & Co.**
LE CAIRE :
16, Sh. Adly Pacha
ALEXANDRIE :
28, Rue Chérif Pacha

Chauffez-vous et faites votre cuisine au gaz
CHAUFFE-BAIN depuis P.T. 1200
1er versement P.T. 210, et 11 mensualités de P.T. 90
CUISINE AVEC FOUR depuis P.T. 730
1er versement P.T. 125, et 11 mensualités de P.T. 55
LEBON & Cie.
Rue Sidi Metwalli No. 14 — ALEXANDRIE
IMPRIMERIE A. PROCACCIA, 30, Rue Salah El Dine — Tél. 22564

ZENITH
la perfection absolue dans la mesure du temps

Records mondiaux de précision aux concours des grands observatoires astronomiques.